

Communiqué de presse

Conférence annuelle et Assemblée générale de
la MOT "Réformes territoriales : quels impacts pour
la coopération transfrontalière ?", 17 et 18 juin 2015

25 juin 2015

Plus de 150 personnes, élus et acteurs des territoires transfrontaliers, représentants nationaux et européens, se sont réunis à Chamonix¹ les 17 et 18 juin à l'occasion de l'assemblée générale de la MOT pour débattre de l'impact des réformes territoriales sur la coopération transfrontalière.

Au pied du Mont Blanc, "toit de l'Europe, toit de la coopération", Eric Fournier, maire de Chamonix, a accueilli les participants en appelant à une plus grande reconnaissance des espaces transfrontaliers et en particulier des territoires de montagne, pour construire des "espaces cohérents de solidarité".

Christian Dupessey, conseiller régional Rhône-Alpes, vice-président de la MOT, a souligné l'urgence de ce soutien : **"Les régions de frontières sont porteuses d'un message positif sur l'Europe à nos concitoyens. Elles sont la solution et non pas le problème, avec pour enjeu premier l'amélioration des conditions de vie des habitants."**

Selon Jacques Lévy, géographe, professeur à l'école polytechnique fédérale de Lausanne, qui a animé les débats tout au long des trois tables rondes : "ce sont les acteurs individuels qui fabriquent les espaces, et tout individu est plus grand que tout espace". **La décision politique locale sur les zones frontalières doit donc pleinement prendre en compte la réalité de la frontière.** Il a ainsi souligné les **"vertus" nécessaires de l'aménagement du territoire appliqué au transfrontalier :**

- la bonne échelle : le local doit gérer le local
- la république : créer un espace de délibération au-delà de l'intergouvernemental
- la démocratie : donner la parole aux habitants
- l'imagination : inventer les territoires au-delà des frontières.

La première table ronde, axée sur l'échelle locale, a mis en avant plusieurs expériences comme celle de l'Espace Mont Blanc, qui, représenté par Nicolas Evrard, maire de Servoz, vice-président de la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix Mont Blanc, s'est structuré à l'échelle trinationale pour répondre aux enjeux environnementaux, économiques et d'accessibilité du territoire, ainsi que pour mieux peser à l'échelle régionale et supra-régionale. Anna Karina Kolb, représentant le Canton de Genève, a pour sa part souligné que "le transfrontalier, c'est de l'international de terrain". **"En transfrontalier, il est nécessaire de dépasser nos propres règles pour travailler ensemble, sortir d'une vision nationale pour inventer des formes hybrides et nouvelles.** Les territoires transfrontaliers sont des réservoirs d'expériences et de véritables laboratoires." Et les avancées sont réelles, comme l'a souligné Simon Jodogne, représentant la Métropole Européenne de Lille : **"Ce qui était exotique il y a dix ans ne l'est plus aujourd'hui, et même si nous ne sommes jamais dans le cadre établi, le transfrontalier devient du droit commun dans notre conscience"**.

Les interventions de la deuxième table ronde axée sur le niveau régional, ont répondu à d'autres interrogations liées aux réformes. Selon Christian Dupessey, **l'éloignement des centres de décisions par rapport aux frontières, du fait des nouvelles régions, ne signifie pas que les questions transfrontalières seront "moins" ou "moins bien" traitées. Au contraire, cela devrait renforcer la nécessité d'une gouvernance locale et transfrontalière.** Selon Denis Duvernay, vice-président du conseil départemental de Haute Savoie "l'affirmation des métropoles et le

Sommaire du dossier de presse:

- Le programme des deux journées
- Les territoires transfrontaliers : un enjeu clé pour l'aménagement du territoire
- Prise en compte du transfrontalier dans les lois NOTRe et MPTAM
- Deux exemples de métropoles transfrontalières : Strasbourg et Lille
- Qu'est-ce que la MOT ?
- Les nouveaux membres du Conseil d'orientation de la MOT
- Des exemples de projets au service de la population locale
- Cartes : Flux de travailleurs ; Accords et gouvernance transfrontalière ; Structures juridiques.

[Télécharger l'intégralité du dossier de presse](#)



¹ A l'invitation de la Conférence Transfrontalière Mont Blanc.

Communiqué de presse

Conférence annuelle et Assemblée générale de
la MOT "Réformes territoriales : quels impacts pour
la coopération transfrontalière ?", 17 et 18 juin 2015

25 juin 2015

renforcement de l'intercommunalité ne doit pas remettre en question la pertinence des départements". L'exemple du Land de Sarre, institutionnellement mieux "appareillé" et plus indépendant que les régions françaises voisines en terme de pouvoirs décisionnels est venu quant à lui illustrer cet enjeu de l'équilibre des compétences de part et d'autres de la frontière, tout en affirmant que **la création d'une seule grande région côté français (Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine) pourrait permettre de porter un message commun plus cohérent et plus audible à Paris, Berlin et Bruxelles.**

Au cours de la troisième table ronde axée sur l'appui national et européen, **la représentante de la Commission européenne, Agnès Montfret, a rappelé le chemin parcouru depuis 25 ans en matière de coopération transfrontalière**, cette dernière étant aujourd'hui totalement intégrée dans les travaux de la Commission. "Dans les territoires frontaliers, le regard ne peut plus ne plus être à 360 degrés. **Il est aujourd'hui nécessaire de montrer au citoyen cette Europe qui fonctionne, par des projets qui répondent non seulement aux fonctions vitales des territoires, mais permettent de surcroît l'investissement dans la croissance et l'emploi**", a-t-elle souligné. Les objectifs européens sont actuellement aux avant-postes de ces questions².

Représentant le Parlement européen, **Anne Sander, nouvellement élue vice-présidente de la MOT, a également affirmé le rôle du Parlement européen qui souhaite se nourrir des expériences d'un réseau comme la MOT pour adapter les législations européennes et placer le transfrontalier au cœur de ses politiques.** Elle a annoncé ainsi la création d'un nouveau groupe de travail parlementaire sur la coopération transfrontalière dont la première réunion se tient le 24 juin 2015.

Jean-Christophe Baudouin, directeur des stratégies territoriales au Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), a salué le "fourmillement" des expériences. **"Nous sommes au cœur de la construction de l'Europe ; de la réussite des projets transfrontaliers dépend la réussite du projet européen !"**

Elisa Vall, directrice de l'appui aux territoires à la Caisse des Dépôts, a pour sa part affirmé **la volonté de la Caisse des Dépôts de développer l'investissement public transfrontalier**, tout en soulignant le rôle de la MOT pour développer cette ingénierie transfrontalière.

Le président Michel Delebarre, a conclu les débats avec un message positif sur l'engagement des réformes : **"la loi apportera de la clarification entre les compétences régionales, départementales et intercommunales. Il convient de lever les craintes et de percevoir les opportunités"**. Les réformes forment un cadre qui permet une **"mise en mouvement des territoires"** comme l'a souligné Jacques Lévy lors des débats. "Les lois MAPTAM et NOTRe³ sont rédigées dans un esprit d'impulsion et non de coercition : elles n'ont n'a pas prétention à tout résoudre". Et le président de la MOT de conclure : "Si la volonté est là, tout sera possible, y compris en transfrontalier !".

Contact MOT :

Domitille Ayral
Responsable de la
Communication
+33 1 55 80 56 86
domitille.ayral@mot.asso.fr



² Inclusion du transfrontalier dans le plan Juncker ; travaux de la présidence luxembourgeoise sur le recensement des obstacles/solutions à la coopération ([plus d'infos](#)) ; projet de la DG REGIO qui sera lancé à l'automne sur cette même question.

³ Plus d'infos sur l'implication du transfrontalier dans ces lois : [cliquez ici](#) (dossier de presse page 6).

Communiqué de presse

Conférence annuelle et Assemblée générale de
la MOT "Réformes territoriales : quels impacts pour
la coopération transfrontalière ?", 17 et 18 juin 2015

25 juin 2015

Assemblée générale de la MOT du 18 juin 2015

Michel Delebarre réélu président de la MOT, sur la base de statuts renouvelés, avec un nouveau "Conseil d'orientation" et un nouveau "Bureau"

Le 18 juin, suite à la conférence-débat, les instances annuelles de la MOT ont été l'occasion de votes importants pour l'association. **De nouveaux statuts**, fruit d'un travail de plusieurs mois menés avec les adhérents, ont été adoptés. Ils permettent de réaffirmer le statut de l'association comme outil public multi-niveaux de la coopération, de tenir compte du nouveau contexte territorial et de la diversité des acteurs tout en consolidant le fonctionnement de la structure au service de ses membres et partenaires institutionnels.

Selon ces nouveaux statuts, les membres ont ensuite procédé à l'**élection d'un nouveau Bureau** (voir ci-dessous) **et du Conseil d'orientation**⁴ pour un mandat de trois ans renouvelable. Ils permettent une meilleure représentativité géographique des territoires ainsi que des niveaux de coopération (local, régional, national et européen), notamment avec l'introduction d'une nouvelle catégorie de membres : les parlementaires nationaux et européens.

Un nouveau barème des cotisations a été adopté⁵ afin de l'adapter aux évolutions de la réforme territoriale qui impacte notamment le nombre et la taille des régions frontalières françaises.

Les instances ont par ailleurs été l'occasion de présenter **les nouveaux membres**⁶ - portant le nombre total d'adhérents à 66 - ainsi que le bilan de l'activité 2014⁷. Le programme annuel a été adopté ainsi qu'**un programme triennal 2015-2017** axé sur trois grands objectifs :

- 1- Appuyer les acteurs de la coopération transfrontalière (études opérationnelles et juridiques) ; mettre en réseau et capitaliser les expériences.
- 2- Contribuer à la définition, à l'évolution et à la mise en œuvre des politiques transfrontalières aux différentes échelles territoriales.
- 3- Représenter les intérêts des territoires au niveau européen ; développer les activités sur l'outre-mer et l'international.

Les membres du nouveau Bureau :

Michel DELEBARRE, ancien ministre d'Etat, sénateur du Nord : élu président

Jean-Marc DURIEZ, Agence d'Urbanisme et de Développement Durable Lorraine Nord, président : élu vice-président

Gabriel DOUBLET, Annemasse Agglo, vice-président : élu vice-président

Virginie DUBY-MULLER, conseil départemental de Haute-Savoie, vice-présidente, députée de la Haute-Savoie : élue vice-présidente

Contact MOT :
Domitille Ayrat
Responsable de la
Communication
+33 1 55 80 56 86
domitille.ayrat@mot.asso.fr



⁴ Qui remplace le Conseil d'administration. Plus d'infos : [liste des nouveaux membres du Conseil d'orientation](#).

⁵ Après sept ans de non évolution.

⁶ La Région Rhône-Alpes, la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais, le Secrétariat du Sommet de la Grande Région, la Ville de Beausoleil, la Conférence TransJurassienne et comme partenaire le groupe Transdev. [La carte des adhérents](#).

⁷ [Télécharger le Rapport d'activité 2014](#) de la MOT.

Communiqué de presse

Conférence annuelle et Assemblée générale de
la MOT "Réformes territoriales : quels impacts pour
la coopération transfrontalière ?", 17 et 18 juin 2015

25 juin 2015

Damien CASTELAIN, Métropole Européenne de Lille (MEL), président : élu vice-président

Laurence NAVALESI, Métropole Nice Côte d'Azur, conseiller municipal subdélégué aux relations transfrontalières : élue vice-présidente

André ROSSINOT, Pôle métropolitain européen du Sillon Lorrain, vice-président ; Communauté Urbaine de Nancy, président : élu vice-président

François MAITIA, Région Aquitaine, vice-président : élu vice-président

Claire BOUCHET, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, conseillère régionale : élue vice-présidente

Nawel RAFIK-ELMRINI, Strasbourg Eurométropole, conseillère communautaire, adjointe au maire de Strasbourg : élue vice-présidente

Philip CORDERY, député, président du groupe d'études "Zones et travailleurs frontaliers" : élu vice-président

Anne SANDER, député européen : élue vice-présidente

Michel CHARRAT, Groupement transfrontalier européen, président : élu trésorier

Véronique MERCIER, Caisse des Dépôts, responsable du département partenariats institutionnels : élue secrétaire.

Et les représentants des ministères : Commissariat Général à l'Égalité des Territoires, Ministère des Affaires étrangères et du Développement international, Ministère de l'Intérieur.

Contact MOT :

Domitille Ayrat
Responsable de la
Communication
+33 1 55 80 56 86
domitille.ayral@mot.asso.fr

